

## C'en est trop!

C'en est trop! On nous amende entre midi et 2 heures, maintenant. Dès lors, c'est à tour de bras, et en tout temps. A force, cela donne à notre Suisse une allure de dictature policière... Une commune, un état qui dispose d'un pareil contingent armé de stylos agit en vautour, en prédateur. Où va l'argent? S'il était déposé scrupuleusement sur un compte au profit des pauvres, de la Somalie, d'Haïti, des sans-logis ou des «sans papa ni maman», on pourrait accepter de payer ces contraventions sans cette amère révolte qui prend à l'estomac... L'Etat a déjà assez de «pompes à fric» aussi disgracieuses qu'abusives: cela suffit! Rassemblons-nous, et retirons ce pain-là de la bouche de l'Autorité, déjà trop vorace!

LENA MONNIN

YVERDON-LES-BAINS ■

## Etre humain et pragmatique

Nous ne voulons pas revenir au cauchemar des années 1990, avec des scènes ouvertes de la drogue dans nos villes. La politique des quatre piliers, mise en place en Suisse au cours de ces vingt dernières années -prévention, répression, thérapie, aide à la survie- a fait ses preuves. Le nombre de morts par overdose a été divisé par deux, la transmission du sida a très fortement reculé, les personnes encore dépendantes reçoivent de l'aide médicale et sociale et ne sont plus abandonnées à leur sort dans la rue. De nombreux toxicomanes ont pu entreprendre un chemin vers l'abstinence, par un séjour dans un établissement spécialisé, un traitement stabilisateur à la méthadone ou, pour un petit nombre, les plus en difficulté, par un traitement à l'héroïne. Toutes ces personnes ont pu bénéficier d'un suivi médical. Les thérapeutes tentent toujours de mener les toxicodépendants vers l'abstinence. Mais ce chemin est long, semé d'embûches et de rechutes; surtout, il ne se décrète pas de façon autoritaire, c'est ce que semblent oublier les référendaires...

Les dépendances aux drogues dures reculent en ce moment, la politique des quatre piliers n'est

certainement pas étrangère à ce résultat. Mais d'autres dangers guettent, et les jeunes sont spécialement vulnérables face aux addictions de toutes sortes, à commencer par le cannabis, les médicaments, l'alcool qui reste un très gros problème de santé publique, et la cocaïne qui remplace peu à peu l'héroïne. Prévention, répression, thérapie et aide à la survie sont complémentaires, nous ne devons pas nous priver de l'un de ces piliers dans la lutte incessante contre les addictions. C'est par ce travail de terrain, de prévention auprès des jeunes, mais aussi de présence auprès des personnes dépendantes de substances diverses, en individualisant les approches, que des solutions seront construites pour le long terme. L'expérience et le pragmatisme nous invitent à accepter la loi sur les stupéfiants le 30 novembre.

JOSIANE AUBERT, CONSEILLÈRE NATIONALE, LE SENTIER ■

## Une chance à saisir

Le Musée de Rumine abrite les collections de fossiles, les reptiles, oiseaux ou mammifères empaillés, le squelette du mammoth, et autres vestiges du passé qui nécessitent d'urgence une restauration. La Bibliothèque cantonale et universitaire est à l'étroit et demande une réorganisation des espaces pour accueillir les nombreux visiteurs.

La partie réservée aux Beaux-Arts est à ce point restreinte que seuls 2% des œuvres sont actuellement exposées... Les collections très riches d'artistes vaudois tels que Ducros (1748-1810), Gleyre (1806-1874), Vallotton (1865-1925) et Soutter (1871-1942) sont soustraites aux yeux du public par manque de place, c'est du gâchis! Ces œuvres méritent un bel écrin pour retrouver l'admiration d'un large public! Le projet de nouveau musée cantonal des Beaux-Arts à Bellerive est un bel hommage aux artistes et un cadeau au visiteur. Le site choisi est une zone de remblais, sans aucun charme, qui sera remis en valeur pour un large

public. Une passerelle le long de la rive et un libre accès à la terrasse pour y admirer la vue sur le lac sont intégrés au projet. Les privés contribueront à 50% des coûts de construction. C'est une chance

à saisir, une belle carte de visite pour le canton, pour ses habitants, un atout touristique supplémentaire à ne pas négliger!

Le musée offrira un outil pédagogique fabuleux, une approche de l'art pour les jeunes Vaudois. La culture ne doit pas être réservée à une pseudo-élite qui transforme les œuvres culturelles en valeurs spéculatives gardées dans les coffres-forts. C'est le moment pour nous, où que nous habitons dans le canton, de soutenir ce beau projet, pour la population, pour le rayonnement de notre Pays de Vaud. Les générations futures seront fières de notre décision.

JOSIANE AUBERT

LE SENTIER ■

## Incohérence politique

Les Radicaux sont à la base de l'Etat suisse de 1848. Pourtant aujourd'hui, ils sont à la base d'une initiative violant le fonctionnement même de notre démocratie: l'initiative visant à abolir le droit de recours. En effet, les initiants veulent que les assemblées communales soient au-dessus des lois,

en empêchant les associations de demander l'examen de conformité avec les lois supérieures du projet adopté. Des lois qui sont décidées par le Parlement, élu démocratiquement, donc par le peuple. Vers quelle dérive nous entraînent certains membres de ce parti qui était au fondement de notre état fédéraliste et du fonctionnement de nos institutions démocratiques? S'ils veulent affaiblir la protection de l'environnement, qu'ils aient le courage de supprimer directement les lois qui les dérangent. Le droit de recours a été attribué par le Conseil fédéral à des organisations protégeant notre patrimoine et nos paysages, essentiels à l'attrait touristique de la Suisse et à la qualité de vie, si prisée de la population.

Or, quelques inconscients revanchards et irresponsables lancent une initiative visant à affaiblir la protection de ces richesses, mettant ainsi en péril l'attractivité de notre pays. En raison de l'importance du droit de recours des associations pour notre pays, je vous encourage à voter NON.

SOPHIE MICHAUD GIGON

LAUSANNE ■